

COMMUNIQUE DE PRESSE

Affaire Alègre : La justice n'a pas dit son dernier mot

L'Association Toulousaine des Familles de Victimes « Stop à l'Oubli » continue son combat pour faire éclater la vérité sur les crimes et disparitions non élucidés depuis les années 1980 à Toulouse. Elle tient à rappeler que 27 familles dont les procédures sont en cours attendent toujours une réponse sur le meurtre ou la disparition d'un proche.

Elle soutient toutes celles qui demandent la réouverture de leurs dossiers quand ils ont été trop rapidement classés sans suite.

Elle se félicite aujourd'hui du jugement rendu tout récemment par le Tribunal Correctionnel de Castres qui condamne Dominique Baudis, président du CSA, et son éditeur, pour diffamation à l'encontre de l'ex-adjutant Michel Roussel.

« Stop à l'oubli » : une ligne d'action citoyenne

Le 12 octobre 2005 c'était la Cour d'Appel de Toulouse qui confirmait le jugement du Tribunal Correctionnel de Castres et qui condamnait le journal « Le Monde » pour diffamation envers Michel Roussel.

Elle rappelle aussi que la Cour d' Appel de Versailles avait confirmé, le 23 février 2005, le jugement du Tribunal de Grande Instance de Nanterre du 10-11-2004 et débouté, en raison de l'inexactitude de ses déclarations, Dominique Baudis, de toutes ses demandes contre l'hebdomadaire V.S.D., pour atteinte à la vie privée.

Tous ces jugements, rendus à Toulouse comme ailleurs, ne font que conforter « Stop à l'Oubli » dans sa ligne de conduite citoyenne, qui consiste à faire confiance à la Justice française, même si parfois des procureurs aux ordres et des juges dont l'impartialité n'était pas la règle ont failli à leur devoir. Ils lui laissent espérer qu'un jour la vérité finira par éclater et que ceux qui « utilisent la calomnie pour lutter contre la calomnie » n'en ont pas encore fini avec la justice.

L'Association « Stop à l'Oubli » consciente du manque de moyens de la magistrature souhaite cependant que toutes les demandes d'actes faites par les avocats soient prises en considération.

Que peut-on attendre d'une Justice qui « couvre » les siens ?

Elle regrette aussi que le Rapport du Procureur Bréard n'ait pas été versé au dossier « viol et proxénétisme » concernant le 2ème volet de l'affaire Alègre, qui mettait en cause des personnalités toulousaines et notamment un substitut de l'époque, Marc Bourragué actuellement Procureur adjoint à Montauban.

Ce magistrat, qui lors d'une interview « dénonçait une manipulation judiciaire », est l'objet du Rapport que le Procureur Bréard avait rédigé et adressé à sa hiérarchie avant son départ pour Bordeaux . Même s'il semble ignorer, pour le public, ce que tous les gens un peu avertis savent, à savoir qu'il est cité dans plusieurs affaires financières, suite à de nombreuses plaintes et auditions, Marc Bourragué doit comprendre que les familles de victimes ne se contenteront pas de ses réponses habituelles du style « Je ne sais plus... Je n'étais pas de service ce jour-là... »

Il faudra aussi qu'il s'explique une bonne fois pour toutes sur ses relations avec Patrice Alègre et le milieu de la prostitution. Il oublie là aussi, comme d'autres, que les langues finissent par se délier un jour –si ce n'est déjà fait !

De même l'Association « Stop à l'Oubli » continuera à dénoncer les dysfonctionnements des institutions qui ont eu, ou ont encore en charge l'ensemble des dossiers et notamment les comportements des Docteurs Bras et Alengrin, dont les conclusions d'autopsie sont contredites les unes après les autres par de nouveaux experts. Elle ne peut accepter que de tels agissements ne soient pas sanctionnés.

Elle demande enfin que tous les dossiers des familles des victimes soient instruits le plus rapidement possible et que les recherches soient confiées à des services de police ou de gendarmerie dont les enquêteurs n'auront pas été mêlés de près ou de loin à des dérives bien connues de leur hiérarchie.

Elle remercie tous ses adhérents pour leur soutien moral et matériel, pour leur participation aux manifestations passées et à venir et leur adresse, au seuil de cette nouvelle année, ses vœux les plus sincères en espérant convaincre les plus impatientes d'entre eux que c'est par les voies légales que son combat aura le plus de chances d'aboutir.

Pour le bureau : le Président
Gabriel Loubradou

Contact : Association « Stop à l'Oubli » 24, Allée des Platanes 46800 MONTCUQ
Tel : 05 65 31 84 95